

Le COFP, cheville ouvrière des animations locales

Nathalie Brunie est vice-présidente du Comité organisateur des fêtes du Pradet (COFP). Elle est plus particulièrement en charge de l'événementiel.

Un Comité Organisateur des Fêtes du Pradet, pour quoi faire ?

Ce COFP, comme son nom l'indique, est la cheville ouvrière de l'organisation des animations festives qui se déroulent tout au long de l'année dans notre ville. C'est aussi une association de type 1901, présidée depuis 2014 par Daniel Montoyo. Pour ma part, j'en partage la vice-présidence avec Yvon Seigneux. Lui s'occupe de tout le volet « restauration » (qui constitue une bonne moitié de nos activités), et moi je gère la partie « événementiel ». Et, cela va sans dire, pour que le cœur du Pradet batte à l'unisson, nous travaillons en bonne intelligence avec la municipalité.

Quelles sont les prochaines festivités que le COFP va organiser ou auxquelles il va prendre part ?

Il y aura bien sûr le 14 juillet avec l'organisation sur la Place Flamencq du bal traditionnel. Cette année,

nous avons retenu un groupe de deux chanteuses : Vanessa B Live qui se produira à partir de 20 h et qui possède un répertoire plutôt éclectique, apte à satisfaire les goûts bien connus des Pradétans pour la danse. La soirée se poursuivra de 22 h 30 jusqu'à 1 h du matin, avec un DJ. Puis, le 21 juillet dans le cadre des jeudis du Parc, le public pourra assister à une soirée corse avec le Groupe Stonde di Piacé qui mêle à merveille tradition et modernité. Trois autres spectacles sont prévus dans le même cadre les jeudis 28 juillet, 4 et 11 août, avec chaque fois des thèmes différents.

Et sur le reste de l'année, quels sont les temps forts en prévision ?

En octobre, un week-end festif devrait être organisé sous le signe des vendanges ainsi qu'un thé dansant. Pour la fin de l'année, auront lieu la Parade et le marché de Noël. En février 2017, la Saint-Valentin sera fêtée, comme cette année, avec un dîner dansant. Ensuite viendra le temps du arnaval, puis Pâques avec la chasse aux œufs dans les buissons du Parc Cravéro. Pour le 1^{er} mai, le COFP tiendra la buvette à la Foire aux plants. Et enfin



Nathalie Brunie, vice-présidente du COFP en charge de l'événementiel.
(Photo M.B.)

au début juillet, il sera partie prenante aux fêtes et au « Balèti » de la Saint-Pierre aux Oursinières. La dynamique impulsée par le COFP, en accord avec la municipalité, est bien lancée, mais l'idéal serait d'organiser au moins une animation festive pour chaque mois de l'année. Nous y travaillons.

M.B.

La patinoire fermée pour des raisons de sécurité

La Garde L'établissement a été contraint de fermer ses portes pour « danger grave et imminent ». Le syndicat intercommunal s'appuie sur l'audit concluant « au renforcement de la charpente »

La patinoire, implantée avenue Abel-Gance est fermée jusqu'à nouvel ordre. Les conclusions du rapport des experts marseillais du cabinet Hulm, sollicités dans le cadre d'un audit sur la charpente sont sans appel : « Un renforcement d'urgence s'impose, et l'ouvrage existant n'est plus sécurisé », rapportait hier Jean-Eric Lodevic, président du syndicat intercommunal. Moins de vingt-quatre heures après avoir pris connaissance de ce rapport « non alarmant mais objectif » de 41 pages, Jean-Eric Lodevic, président du conseil syndical a pris la décision de faire fermer dès lundi la structure de 4000 m² dont 1800 m² de piste, pour « danger grave et imminent ».

Un arrêté de fermeture de mise en péril « est en cours de préparation et pourrait être pris d'ici à ce mardi soir. »



Un arrêté de fermeture de mise en péril était en préparation hier soir.

(Photo Patrick Blanchard)

« Ma priorité est la sécurité des usagers »

« En ma qualité de président du syndicat intercommunal, pour le maintien de la pratique des sports de glace, la sécurité des usagers est la priorité. J'assume cette décision non sans conséquence, car je n'aurais pas pris le risque de mettre en danger la vie d'un adolescent et d'un adulte », expliquait-il, hier après-midi. Le président du conseil syndical, également conseiller municipal, en charge des installations sportives, s'appuie sur « une analyse réaliste et très poussée ». « Il ne s'agit pas d'un défaut d'entretien », tient-il à préciser.

En charge du fonctionnement et de l'investissement, le conseil syndical des quatre communes adhérentes (Toulon, La Garde, Le Pradet et

Le Revest) mesure le poids des emprunts contractés pour la rénovation - près de 2 millions d'euros entre 1997 et 2013. Il avait été engagé par le passé, la réfection de la toiture, une intervention sur les tours réfrigérantes avec la mise en conformité du gaz sur les installations de froid, et des travaux d'embellissement réalisés l'an dernier. Mais la vieille dame de 1969, unique dans le Var, aurait-elle subi les outrages du temps ? « Oui, selon l'analyse très poussée de ces spécialistes du bois. On ne peut que constater la vieillesse du bâtiment », commente Jean-Eric Lodevic.

Cette fermeture de cet outil n'est pas sans conséquence sur les utilisateurs. Fréquenté annuellement

par 12000 scolaires de quatre communes adhérentes ⁽¹⁾ - plus du double par le passé -, cet équipement est utilisé par les clubs (patinage artistique, hockey sur glace, curling, animation sur glace...), et donne lieu à des stages, l'été.

Depuis lundi, près de soixante-dix sportifs en stage ont dû être déployés, avec le concours du syndicat intercommunal, sur une autre patinoire en France.

« Le syndicat va prendre en charge tous les frais occasionnés à ces stagiaires et trouver des solutions pour ceux attendus à la fin juillet et début août », tient à rassurer le président du syndicat intercommunal.

La décision est aussi lourde de conséquence, au plan humain pour la

« société Lys, délégataire de service public, qui va mettre son personnel en chômage technique », précise Jean-Eric Lodevic.

Une réunion technique est d'ores et déjà prévue ce mercredi. Laquelle suivra une convocation du conseil syndical pour prendre les décisions inhérentes aux conséquences de la fermeture.

Quels sont les coûts des travaux urgents ou en profondeur à engager ? Il est encore trop tôt pour y répondre car les travaux sont en train d'être chiffrés. Ils pourraient s'élever à plus d'1 million d'euros pour conforter la charpente.

CATHERINE PONTONE.

1. Toulon, La Garde, Le Pradet et Le Revest.

Michel Beltramone est sidéré

« Je suis époustoufflé par cette nouvelle », confie Michel Beltramone, exploitant de la patinoire au nom de la société Lys. « Le syndicat a pris la bonne décision avec cette fermeture. Il n'y a pas de dégâts, mais il aurait pu y en avoir. »

Et de poursuivre, abasourdi. « Ce qui est sûr, c'est qu'il va y avoir de lourds travaux à faire, dans l'optique de la rentrée scolaire. La toiture a été rénovée dans les années 2000, mais visiblement, ce n'est pas suffisant. On va se voir en réunion, plusieurs fois, et faire en sorte de préserver les intérêts de chacun. »

Pour l'instant, l'exploitant se dit impuissant. « La seule chose qu'on ait réussi à faire, dans cette urgence, c'est de repositionner les 75 stagiaires qui étaient là pour l'été. Quant aux employés de la patinoire, on va voir ce qu'on peut faire pour eux dans l'immédiat. Le plus important, c'est qu'il n'y a pas eu d'accident », souffle Michel Beltramone.

EN IMAGE

Les enfants mobilisés pour des plages propres

Hier, les enfants du centre aéré L'acacia d'argent ont participé à une distribution de flyers (« Adoptez les bons gestes pour une plage propre ») qu'ils ont conçus ainsi que de cendriers de plage aux baigneurs de la plage de La Garonne. Une action réalisée dans le cadre de l'opération Plages Propres lancée officiellement la veille. D'autres opérations du même type sont prévues tout au long de l'été sur les plages pradétanes.

Texte et photo M.B.



Sur le Charles-de-Gaulle, l'amiral a pris son envol

Chef d'état-major de la Marine nationale depuis cinq ans, l'amiral Rogel a passé la main, hier, à l'amiral Prazuck, au terme d'une cérémonie organisée sur le porte-avions français

Deux cents invités triés sur le volet, cinq cents marins parés de leur plus bel uniforme, trois ou quatre barrages filtrants et le pont d'un porte-avions en guise de salle de réunion. Vous en conviendrez, comme « pot » de départ, on a déjà vu plus simple. Moins protocolaire aussi. Mais il faut dire que celui dont on « fêtait » le départ hier matin n'était pas non plus le premier venu.

Chef d'état-major de la Marine nationale et appelé à devenir le chef d'état-major personnel du président de la République, l'amiral Bernard Rogel était hier encore le numéro un de la Marine. Celui qui, au jeu du costume le plus recouvert de médailles, l'aurait emporté haut la main.

Alors forcément, quand un homme de son envergure tire sa révérence, on met les petits plats dans les grands, on soigne les détails. Après de longues minutes passées à positionner au centimètre près chacun des quelque cinq cents marins réunis sur le pont du Charles-de-Gaulle, après l'arrivée des officiels, au rang desquels figuraient notam-

ment le député du Var, Philippe Vitel et le sénateur-maire de Toulon, Hubert Falco, le grand chef de la marine, a fait son entrée, peu avant 11 heures. Et inutile de vous préciser qu'on n'a pas eu recours aux classiques « Bernard un discours » pour que celui dont on saluait le départ ne prenne la parole.

Un hommage aux marins morts au service

« Après près de cinq années passées à votre tête, je quitte aujourd'hui mes fonctions de chef d'état-major de la Marine, a lancé l'amiral Rogel. Je tiens tout d'abord à m'incliner devant la mémoire des marins morts au service de notre pays. Je salue le courage de ceux d'entre nous qui ont été blessés dans leur chair et dans leur âme en servant la France. Ils méritent toute notre admiration et notre soutien. J'ai une pensée chaleureuse pour nos familles, dont le quotidien est souvent fait d'abnégation et d'absence. Le soutien qu'elles apportent à chacun d'entre nous est inestimable. Je leur exprime toute ma gratitude. À l'heure où je vous

parle, nos forces opérationnelles sont fortement engagées sur l'ensemble du globe, sur mer et sur terre, a rappelé le Chef d'état-major de la Marine nationale, avant de passer la main. L'amiral Prazuck prend désormais la manœuvre. Je lui accorde la plus grande confiance pour tenir la barre de la Marine nationale. Je souhaite bon vent et bonne mer à la Marine nationale et à chacun d'entre vous ».

En guise d'applaudissements, dix-neuf coups de canon tirés depuis la frégate anti-aérienne Jean-Bart sont ensuite venus ponctuer la cérémonie. Il était l'heure de l'apéritif et on doute qu'il ait été aussi arrosé qu'au cours de la plupart des pots de départ.

LAURENT SEGUIN
lseguin@varamatin.fr

Le chiffre

17

bâtiments de surface et un sous-marin seront livrés à la Marine d'ici 2019 a rappelé hier l'amiral Rogel.



L'amiral Prazuck (à gauche) prend la relève. L'amiral Rogel (à droite) rejoint le président de la République.

Sept massifs varois en risque incendie très sévère

La préfecture du Var a placé hier sept massifs forestiers du département en risque d'incendie jugé « très sévère ». C'est la première fois cet été que le danger est aussi élevé. Très importants ces derniers jours, les risques d'incendie dans les massifs forestiers du Var ont encore été montés d'un cran par la préfecture pour aujourd'hui.

Mistral annoncé aujourd'hui et demain

La carte d'alerte de la préfecture place sept des neufs massifs forestiers du département en vigilance rouge: le Haut-Var, la Sainte-Baume, les Monts Toulonnais, les Îles d'Hyères, la Corniche des Maures, les Maures et le Centre-Var.

La pénétration dans ces zones est déconseillée. Et



il y est également interdit de fumer, d'allumer du feu, d'installer un cam-

ping sauvage, de ramasser des plantes ainsi que des animaux sauvages, de

déposer des ordures et de jeter des objets combustibles.